

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE**

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 350-2026 PORTANT SUR
L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée aux personnes intéressées que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 7 avril 2026 à la salle municipale située au 18, avenue du Centenaire à Saint-Damase à compter de 19h30 dans le but de consulter la population sur le projet de règlement numéro 350-2026 adopté lors de la séance ordinaire du 2 mars dernier.

Ce projet de règlement vise à permettre à une municipalité de mieux contrôler les situations de vétusté ou de délabrement des bâtiments patrimoniaux situés sur son territoire. Aussi, il modifie la liste des bâtiments assujettis au règlement sur la démolition d'immeuble numéro 317-2023.

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 18, avenue du Centenaire à Saint-Damase aux heures ordinaires de bureau.

Le projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-DAMASE, CE 3 MARS 2026



Vanessa Caron, directrice générale
et greffière-trésorière